

Résolution prise à l'unanimité du C. C., pour décider le journal de masses et du caractère de celui-ci (1-8-35).

Il faut rapidement lancer un journal de masse de combat révolutionnaire

1° Les tournants brusques caractérisant le développement de la situation mondiale se multiplient.

Les menaces les plus lourdes pèsent sur le prolétariat français dont l'action révolutionnaire peut servir de levier à la révolution mondiale des prolétaires opprimés. Le mouvement révolutionnaire en France est paralysé par la politique et l'état des partis. Mais à la base de ces partis, les reclassements s'opèrent, dans le mouvement syndical le regroupement révolutionnaire ira se développant. Dans la masse, la volonté de résistance à la guerre et au coup d'Etat fasciste est des plus nette.

Quelles que soient les conceptions des tendances révolutionnaires, leurs divergences sur les moyens d'opérer le redressement du mouvement prolétarien, qu'elles soient dans le P. S., dans le P. C., hors des deux, il est clair pour elles qu'elles doivent se regrouper, trouver un appui dans la masse, être prêtes à résister seules et à créer les possibilités de la prise prolétarienne du pouvoir, en créant les points d'appui et les moyens.

2° Cette situation, cette conclusion, impliquent la conjonction de leurs efforts pour la lutte contre la guerre, pour le défaitisme révolutionnaire comportant à l'heure présente la préparation de la lutte victorieuse contre le capitalisme français, par la propagande commune sur ce point dans les couches prolétariennes des villes et des campagnes.

Révolution doit être un moyen de cela.

Révolution deviendra ce moyen en se préparant à la base un large appui matériel auprès de ses nombreux amis et en devenant hebdomadaire dans la mesure où cet appui se réalisera. A ce sujet, nous vous proposons le plan de préparation suivant :

Côté rédactionnel. — Collaboration jeune et adulte, comité de cinq responsables. Au stade actuel 3 J. S., 1 B. L., Pivert (à titre personnel).

Se situer dans les événements : Guerre et fascisme.

Exprimer la vie : large place aux reportages, aux enquêtes, à la vie prolétarienne, à la vie syndicale.

Attacher à la doctrine, pas de feuilleton désordonné, continuité dans la production de documents théoriques.

Voici les procès-verbaux envoyés par Rous comme secrétaire de l'organisation. Ces procès-verbaux, malgré leur caractère tendancieux, confirment nos dires :

a) Celui du 18, le refus de sanctionner les indisciplines de Rousset et de Rigal ;

b) Celui du 23, la commission de conciliation ;

c) Celui du 26, la base de l'accord, Révolution et La Commune, fusionnant et dirigées en commun par G. B. L., J. S. R., G. A. R. et minorité Front social.

C. C. DU 18 NOVEMBRE

Vote sur demande de sanction par Franck à infliger aux jeunes pour le motif de n'avoir pas défendu les décisions du G. B. L. au sein du Bloc et pour attitude de Rousset-Craipeau au Congrès :

Pour : 6. — Contre : 7.

C. C. DU SAMEDI 23 NOVEMBRE 1935

Journal de masse

Molinier expose qu'un journal de masse, *La Commune*, est prêt à sortir pour lundi. Il montre une affiche, des prospectus, donne liste des noms pour le lancement. Une discussion s'engage.

On vote sur les motions ci-après :

Motion Molinier

1° *La Vérité*, organe de tendance du G. B. L., développée plus systématiquement ;

2° *Révolution*, organe de l'Entente des J. S., aidée sérieusement ;

3° *La Commune*, organe de masse pour la création des G. A. R., et communes, avec appui systématique à création possible immédiate de ces groupes ;

4° Contrôle politique, juridique et matériel du G. B. L.

Vote :

Pour : Desdouches, Dumas, Frank, Van, Molinier, Godet, Mèche, Déglise (8).

Contre : 10 (les autres membres du C. C.).

Abstention : Jeanne.

Le camarade Rous demande qu'on se rallie aux décisions antérieures (conférence nationale et C. C. du 3 novembre).

Motion Rous-Craipeau

Le C. C. charge le camarade Molinier de mettre en œuvre le lancement de *Révolution* comme organe de masses pour le regroupement révolutionnaire sous le contrôle politique des J. S. et du G. B. L. et suivant le plan et les propositions du camarade Molinier, acceptés par les J. S.

En accord avec le B. P. des J. S., le C. C. fixe comme date de lancement le vendredi 30 novembre et décide de centrer sur ce point tous les efforts du G. B. L.

Pour : Hic, Rigal, Rous, Rousset.

Contre : Raymond, Dumas, Déglise, Desdouches, Mèche, Godet, Van, Frank.

Abstention : les autres.

Motion Naville

Sur la presse

Le C. C. considère que les circonstances ne permettent plus les hésitations sur la transformation de la presse du G. B. L. en une presse de masse.

Constatant que l'Entente des J. S. a décidé de continuer la publication de *Révolution* sous son contrôle et considérant que ce contrôle ne constitue pas une garantie politique suffisante pour le G. B. L., décide, conformément à sa déclaration antérieure, de transformer *la Vérité* en un journal de masse.

En conséquence, le C. C. charge la commission de presse de préparer dans un délai de huit jours un projet de réorganisation de *la Vérité* dans ce sens, en tenant compte des points suivants :

a) *La Vérité* doit continuer à être éditée par le G. B. L. ; néanmoins elle doit s'associer des collaborations parmi les militants révolutionnaires des différentes tendances (dans et hors la S. F. I. O.) ;
b) Elle doit être allégée de toute une partie polémique et théorique ;

c) Sa parution doit devenir hebdomadaire.

Le C. C. ayant d'autre part pris connaissance des projets élaborés par le camarade Molinier personnellement (et en dehors de lui) pour publier un hebdomadaire, *La Commune* (en particulier l'impression d'une affiche, la rédaction d'un manifeste, etc...) ainsi que sa décision de convoquer une assemblée particulière des membres du G. B. L. et autres pour procéder au lancement de ce journal,

Décide que si ces projets reçoivent exécution ils seront considérés publiquement par le G. B. L. comme une entreprise privée n'engageant en rien le G. B. L.

Pour : Naville, Gérard, Boitel, Julien, Bardin.

Contre : Hic, Rousset, Molinier, Dumas, Van, Déglise, Desdouches, Mèche, Godet.

Abstentions : les autres (5).

Rous demande qu'on vote le blâme ci-après :

« Le C. C. constate qu'il est mis en présence d'un ultimatum de la part des camarades Molinier et Frank de lancer pour lundi un